

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JANVIER 2024

N° 2024-002

L'an deux mil QUATRE, le CINQ du mois de JANVIER, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

22/12/2023

Date d’Affichage :

22/12/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Daniel GUEROUT

Absente excusée : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

Absents : Messieurs Christophe TIRARD, David PETITON

Pouvoir : Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET à Monsieur Philippe BOSQUET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : BAIL TERRAIN ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE

Le permis de construire pour l'installation de l'antenne de téléphonie mobile sur la parcelle ZC3 (terrain qui jouxte la noue) a été accordé le 1^{er} décembre 2023. Le délai de recours ira donc jusqu'au 1^{er} février 2024. SFR, via la société TDF nous propose un bail de location pour les 160 m² nécessaires.

Il est proposé pour une durée de 20 années pour 3 500 € (forfaitaire et invariable), révisable chaque année civile sur l'indice du coût de la construction ICC publié par l'INSEE.

Un constat par huissier du terrain sera réalisé avant les travaux aux frais de TDF.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil valident à l'unanimité la proposition de bail de la société TDF et autorisent Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

